



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Complications liées aux implants de chirurgie des hernies de paroi abdominale

Question écrite n° 15484

Texte de la question

M. Yannick Neuder attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la surveillance des dispositifs médicaux implantables utilisés dans la chirurgie des hernies de paroi abdominale et sur le suivi des patients confrontés à des complications postopératoires liées à ces implants. La chirurgie de la hernie de paroi, en particulier inguinale, constitue l'un des actes chirurgicaux les plus fréquemment pratiqués en France, avec environ 200 000 interventions chaque année. Si la grande majorité des patients en tire un bénéfice, une part d'entre eux développe des complications postopératoires, notamment des douleurs neuropathiques chroniques dont la littérature internationale estime la fréquence entre 0,5 % et 6 % des cas. Ces complications peuvent avoir des conséquences importantes sur la qualité de vie, l'autonomie et l'activité professionnelle des personnes concernées. Or les données de matériovigilance disponibles font apparaître un nombre d'évènements indésirables graves déclarés sensiblement inférieur à l'incidence décrite par les études scientifiques de référence. Cet écart interroge la robustesse des dispositifs de signalement et la qualité du suivi à long terme des prothèses pariétales. Plusieurs collectifs de patients se sont par ailleurs constitués pour faire connaître leur situation, dans un contexte où les parcours de soins dédiés à ces complications demeurent insuffisamment structurés sur le territoire. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour renforcer la matériovigilance applicable aux implants de paroi, améliorer l'objectivation et la déclaration des complications postopératoires associées et mieux structurer la prise en charge des patients qui en sont victimes.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Neuder](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15484

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 mai 2026